



# Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation  
[www.unsa-education.com](http://www.unsa-education.com)

N° 015 Septembre 2014

# Le climat scolaire, c'est l'affaire de tous

La **fédération UNSA** des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

**UNSA**  
éducation  
Plus forts ensemble!

# Sommaire

**3** *Le bien-être de tous, la réussite de chacun*

**4 et 5** *L'effet établissement : l'intérêt de l'investissement collectif*

**6 et 7** *La prise en compte de l'environnement (bâti scolaire, mixité sociale, quartier)*

**8** *La « vie scolaire » en primaire*

**9** *Le climat universitaire*

**10 et 11** *Sécurité à l'École : des dispositifs contestés*

**12 et 13** *Être acteur de son éducation (niveaux primaire et secondaire)*

**14 et 15** *La mixité, un plus pour le climat scolaire*

**16 et 17** *Le numérique, un levier puissant*

**18** *Conclusion*

**19** *Pour aller plus loin*



## Ont participé à ce numéro

**Laurent ESCURE**

Secrétaire général - UNSA Éducation

**Fabrice COQUELIN**

Directeur Publication - UNSA Éducation

**Denis ADAM**

Secrétaire national - Secteur Éducatif

## Secteur Éducation

Pour la rédaction

## Secteur Communication

Pour la réalisation

## Photos

Pascal LEBRUN

Luc BENTZ

Photopin

## Nos Partenaires



# Le bien-être de tous, la réussite de chacun

**P**lus qu'un état, une photographie, le climat scolaire est un phénomène dynamique, « le résultat d'un processus complexe et mouvant ». Il est fortement construit à partir d'un ressenti, d'une perception collective et ne peut donc se limiter à la seule prise en compte des élèves ni se confondre et se limiter avec la notion de sécurité à l'École. Il nécessite « une approche systémique et contextuelle », reposant sur les différents facteurs qui le composent et l'expliquent.

*Ainsi, s'il n'y a pas de définition univoque et unanime du climat scolaire, les travaux récents s'accordent sur les éléments qui le constituent. On peut en retenir cinq, qu'il convient d'appréhender dans leurs articulations.*

- Tout d'abord, le niveau des relations qui lient l'ensemble de la communauté éducative, personnels d'éducation, élèves, parents, partenaires ;
- ensuite, la qualité de l'enseignement et des conditions d'apprentissage ;
- la sécurité, tant physique que psychique ou émotionnelle, est un troisième élément. Il faut y ajouter l'environnement dont le bâti scolaire ;
- enfin, la notion d'appartenance à la communauté éducative et le degré d'engagement.

*On peut enrichir cette liste en insistant également sur la prise en compte de la participation significative des élèves, la réaction face aux comportements à risque, comme l'attention portée par l'École à la vie familiale.*

*Il est essentiel de prendre conscience, comme le souligne le rapport de 2012 sur le « climat scolaire » au comité scientifique de la DGESCO<sup>1</sup>, que « La qualité du climat scolaire est une responsabilité collective, même si, suivant les niveaux impliqués, une responsabilité plus importante peut incomber à la direction et aux enseignants, par exemple en ce qui concerne les relations aux élèves. Mais on ne saurait minimiser l'engagement des élèves et l'engagement parental. L'amélioration du climat scolaire nécessite bien une prise de conscience générale et des actions de remédiation. »*

*C'est avec cette conviction que le « climat scolaire » n'est pas uniquement une affaire de CPE ou de chefs d'établissements, que « Questions d'Éduc » aborde ce sujet de manière large et transversale. L'enjeu est, ici, le bien-être de tous et la réussite de chacun.*



1 (Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., Vrand, R. (2012). Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École. 25 pages)

# L'effet établissement : l'intérêt de l'investissement collectif.

**C'**est à partir des années 1980 que les problématiques scolaires à l'échelle de l'établissement deviennent peu à peu des sujets d'étude.

Ce nouveau courant de recherche met en évidence deux types de facteurs pour expliquer les différences d'efficacité entre les établissements scolaires, à savoir leur composition et leur processus interne. Ces résultats introduisent la notion de l'effet établissement et se démarquent très nettement des études réalisées dans les années 1960-1970 qui démontraient qu'il n'y avait pas d'effet établissement et que leurs résultats dépendaient uniquement du public qu'ils accueillent.

Il est à présent admis que s'il convient de ne pas nier cet impact des catégories socioprofessionnelles auxquelles appartiennent les élèves, l'effet établissement vient tout de même l'atténuer.

Par conséquent, le lien entre le climat scolaire et le fonctionnement de vie d'un établissement est bien là : les processus internes mis en place pour sa gestion quotidienne influencent en effet les résultats des élèves, leur comportement et leur attitude.

## Vie scolaire ou communauté éducative



**Avec le service vie scolaire piloté par un conseiller principal d'éducation, le système éducatif français est marqué par le clivage entre la dimension éducative et pédagogique.**

L'image du surveillant général a plané comme une ombre sur l'identité professionnelle du conseiller principal d'éducation et les attentes de ses partenaires. À coups de sifflet, voire à coups de règle sur les doigts, le « *Surgé* » faisait régner l'ordre et la discipline à l'école. Par « *héritage* », le concept de la vie scolaire a longtemps été considéré comme la gestion de tout ce qui se passe dans l'établissement en dehors de la classe, où se fait la transmission des savoirs. Aujourd'hui encore, dans de nombreux établissements, la vie scolaire est perçue comme le bureau où se règlent les problèmes d'incivilités et de disciplines.

**Pourtant, le métier d'enseignant, n'est pas un métier comme les autres.**

Le fait d'être devant des élèves, mais surtout devant des jeunes en construction, fait de nous des éducateurs. Par ailleurs, si l'École est un lieu de transmission de savoirs, elle est aussi un lieu de vie collective !

Et le vivre ensemble, est quelque chose qui s'apprend. Il ne peut pas s'arrêter aux portes de la salle de classe et doit s'appuyer sur la cohérence des actions entre tous les acteurs éducatifs.

## L'effet établissement impulsé par le projet d'établissement

**Si le chef d'établissement apparaît comme un pivot du climat scolaire, il ne peut pas en être le seul responsable comme dans un processus autocratique.**

C'est par l'élaboration d'un projet d'établissement, appuyé sur un diagnostic partagé, qu'une stratégie de l'équipe éducative peut être amorcée. En effet, c'est par la prise en compte du ressenti de tous les acteurs scolaires que les décisions collectives peuvent être admises par tous. Cela est vrai tant au niveau

des adultes de l'établissement qu'au sein des instances de paroles des élèves : conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne, conseils des élèves des écoles primaires. Pourtant, quelles places sont faites à ces instances ? Dans combien de cas les heures de vie de classe sont-elles utilisées pour avancer sur le programme... C'est par l'impulsion du chef d'établissement certes, mais là encore, par le développement du sentiment d'appartenance collective que l'éducation à la citoyenneté doit se faire.



## Citoyenneté et bienveillance

**Pris par le rythme de l'établissement ou afin d'incarner (à l'excès) une figure d'autorité, combien de professeurs, de CPE, de secrétaires ou d'autres adultes ne prennent pas le temps de sourire à l'entrée, de dire « bonjour » à un élève dont ils n'ont pas la charge, de dire « merci » à la dizaine d'élèves qu'ils doublent à la queue de la demi-pension ou encore de demander « comment ça va ? » à celui qui a l'air contrarié... Toutes ces petites attentions anodines pour nous, sont des preuves de bienveillance, qui, à chaque fois, sont remarquées et appréciées des élèves.**

En 2003, l'enquête PISA souligne que le soutien individualisé que les enseignants donnent à leurs élèves est essentiel. À travers cette aide, les élèves ressentent que leur professeur manifeste de l'intérêt pour leur progrès et ont la volonté de les y aider.

Enseigner et apprendre, c'est avant tout une relation ! Le climat scolaire, pour qu'il soit serein, doit permettre à tous les acteurs de trouver sa place et son rôle au sein de l'École. À travers le sentiment d'appartenance collective, l'effet établissement trouve toute sa pertinence. L'École qui prépare à la vie en société doit être un lieu où l'apprentissage du vivre ensemble relève de la responsabilité

de tous et s'exerce au quotidien. Que ce soient, les élèves, les professeurs, les personnels administratifs, les parents, ou l'équipe sociale et de santé, l'effet établissement sur le climat scolaire dépend de tous ces acteurs et de leur interaction.



# La prise en compte de l'environnement

**É**lément le plus difficile à prendre en compte, l'environnement pèse fortement sur le climat scolaire et semble échapper à toute prise de la communauté éducative. Pour autant, beaucoup reste à faire dans ce domaine. Une nouvelle conception architecturale pour les bâtiments scolaires eux-mêmes, la construction d'une véritable mixité dans les établissements et des projets qui ouvrent sur l'extérieur le plus proche. Quelques pistes à approfondir.

## Bâtir des espaces à vivre



*Construire ou rénover un établissement scolaire c'est, bien entendu, imaginer*

*des salles de classe, de cours, des aires de pratique sportive, une bibliothèque, un lieu de restauration,...*

*des lieux fonctionnels qui correspondent à leurs usagers.*

Pourtant cela ne suffit pas.

Bien sûr, l'esthétique compte. Et nul doute que les élus y sont sensibles, puisque les nouveaux établissements, sous la responsabilité des collectivités territoriales, sont révélateurs de gros efforts dans ce sens.

Là encore, le compte n'y est pas.

Un établissement scolaire adapté, c'est bien.  
Un bel établissement scolaire adapté, c'est mieux.  
Mais ce qu'il faut, ce sont de beaux établissements scolaires adaptés à vivre.

Nul n'est heureux, dans une cour en béton entourée de hauts murs faisant ressembler la récréation à une promenade journalière de prisonniers.

Le bâti scolaire est un maillon essentiel pour donner à l'établissement cette envie d'y rester, d'y faire des projets, de s'y sentir bien. Certes, des espaces verts sont plus difficiles à surveiller qu'un carré de béton. Certes, des espaces multifonctions demandent une plus grande gestion qu'une salle de permanence. Bien entendu, permettre le libre accès et l'autonomie

des élèves dans des espaces, avec du matériel... amène davantage de contraintes... Mais ne s'agit-il pas là de dimensions éducatives qui relèvent aussi de la mission de l'École ?

Dans certains endroits, le choix a été fait de mettre en œuvre les budgets participatifs pour certains travaux dans les établissements scolaires (par exemple la région Poitou-Charentes pour les lycées).

La construction participative, permettant d'élaborer les plans d'un futur établissement avec ceux qui en seront les usagers (enseignants, personnels, élèves...), est certainement la future étape. C'est déjà le cas dans certains projets de reconstruction ou de rénovation, même dans le cas d'écoles maternelles... et ça marche !

## Repenser les mixités

Le second levier environnemental sur lequel un établissement peut agir concerne la diversité de son recrutement. Bien entendu, l'École n'est pas responsable de la géographie des quartiers. Pour autant, favoriser une mixité scolaire par l'établissement et le respect d'une carte scolaire, par une stratégie d'implantation des options, des filières, par le développement d'une démarche inclusive, sont autant de leviers qui évitent la création de ghettos scolaires et redonnent à l'École sa vocation républicaine.



## Dynamiser la proximité

L'École n'est pas en dehors du monde.

Et, puisque ni les grilles ni les hauts murs ne peuvent l'isoler de son environnement, plutôt que de chercher à le nier ou le fuir, ne vaudrait-il pas mieux tenter de le dynamiser ?

D'y insuffler des projets, de l'ouvrir sur différentes formes de cultures, d'y apporter de l'Éducation permanente et populaire ?



## La « vie scolaire » en primaire aussi

**C**ertes, les écoles maternelles et primaires ne sont pas des établissements comme les EPLE du second degré. La présence d'un enseignant unique par classe renforce l'effet « classe ». Pour autant, le collectif « école » ne peut se résumer à l'addition des classes qui le composent. Chacun, enseignant, personnel, élève, parent, le ressent, il y a une ambiance, une dynamique, des relations propres à chaque école : bref, un climat scolaire.



Il répond d'ailleurs aux mêmes caractéristiques que ce que nous avons pu mettre en avant pour les collèges ou les lycées. Le climat scolaire d'une école dépend certainement d'éléments extérieurs ou indépendants de ses acteurs comme

son architecture ou le quartier dans lequel elle se trouve. Mais l'essentiel se joue en interne, dans la capacité à faire équipe, à constituer une communauté, à construire des liens de confiance, de respect, de coopération.

Le projet d'école est un élément important de la constitution de ce collectif. Encore faut-il qu'il soit autre chose qu'un exercice imposé. De son ambition et sa capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs, dépend largement sa réussite. Cela nécessite qu'il soit connu, partagé, valorisé.

Que parents, élèves, enseignants, partenaires en partagent les objectifs, les démarches, les actions et l'évaluation.

Le conseil d'école peut également constituer un lieu structurant de la vie de l'école, s'il n'est pas vécu comme une contrainte formelle et dans ce cas stérile.

Il n'en demeure pas moins que l'élément essentiel pour construire un climat scolaire

serein est lié à la réussite des élèves, ou plus justement à la manière dont sont envisagés les apprentissages et donc la prise en compte des réussites et des échecs. La stigmatisation des élèves en difficulté, leur enfermement dans « mauvais résultats », « mauvaises notes », « mauvais classement » est une violence qui en induit d'autres et ne peuvent que dégrader progressivement le climat de la classe et de l'école.

À l'inverse, cercle vertueux, plus les élèves se sentent bien à l'école, reconnus, pris en compte, aidés, valorisés, accompagnés par une équipe solidaire, cohérente, investie, plus ils se sentent intégrés à un collectif qui leur apporte. Plus leurs résultats s'améliorent et plus le climat scolaire se bonifie.

Ainsi donc, il s'agit avant tout d'une conception de l'Éducation, d'une mise en œuvre de pédagogie de la réussite, de l'harmonie d'une vie de communauté scolaire. Plus facile à dire qu'à vivre, certes ! Mais qui est, tout de même, le quotidien, de la plupart des écoles.

# Le climat universitaire

**P**eut-on parler de « climat universitaire » sans claquer des dents face aux campus froids et anonymes, sans grelotter dans des labyrinthes de couloirs aux couleurs délavées, sans prendre un coup de chaud dans des locaux inadaptés et surchargés, des milliers d'étudiants de passage... sans parler des tempêtes qui agitent régulièrement le microcosme des facs, les coups de tonnerre provoqués par telle ou telle annonce et qui se traduisent en assemblées générales, piquets de grève et angoisse pour les examens.

Les universités françaises ne sont pas organisées, structurées, animées, vécues comme les campus anglo-saxons. Nous n'avons ni ces rituels intégrateurs ni cette tradition identitaire qui soudent, ou semblent souder étudiants et enseignants d'un même collège universitaire anglais ou américain.

À l'inverse, les universités françaises accueillent tous les bacheliers, sans sélection (en particulier financière – même s'il faut nuancer cette approche), et souvent sans les moyens de cette ambition de démocratisation de l'Enseignement supérieur.

Autant dire que tous les ingrédients sont réunis pour que le climat universitaire ne cesse de se dégrader. Les dernières réformes (loi LRU, puis loi ESR) n'ayant rien fait -ou trop peu- pour l'améliorer.

Il n'empêche que dans les universités aussi, il y a une vie d'établissement. Qu'à défaut

d'être pensée, construite, organisée, elle apparaît souvent comme subie, bricolée, chaotique.

Là encore, on ne peut faire l'impasse entre la structuration de cette vie collective et le taux important d'échec, en particulier dans les premières années de licence. Livrés à eux-mêmes sans accompagnement, sans repères et parfois sans solidarité de leurs pairs, les nouveaux étudiants sont souvent déboussolés.

L'absentéisme, le décrochage sont des phénomènes récurrents qui, à la fois, donnent une mauvaise image et créent une mauvaise ambiance au sein même des universités. L'absence de moyens (financiers et en personnels) pour réussir leur intégration, leur prise d'autonomie, leur (ré)orientation sont autant de handicaps qui ne seront pas réglés dans des universités regroupées ou fusionnées mais qui, au contraire, doivent trouver des solutions au cœur d'entités de proximité.

Sans copier ce qui se fait ailleurs, l'université française doit se réinventer. Occasion de le faire sous un climat des plus positifs et sereins.



# Sécurité à l'École : des dispositifs contestés

## L'arrivée chahutée des EMS (Équipes Mobiles de Sécurité)

**E**n 2010, 5 orientations furent annoncées par Luc CHATEL, en clôture des États généraux de la sécurité à l'École. Malgré le grand nombre d'acteurs éducatifs présents et la richesse des débats, le ministre a décidé de répondre aux difficultés rencontrées dans les écoles par des mesures ultra sécuritaires, en dépit de leur dimension éducative et sociale.

Ainsi, les équipes mobiles de sécurité furent sujettes à polémique car non seulement, elles faisaient partie intégrante d'une série de mesures « coup de poing », mais elles s'inscrivaient également dans le contexte des nombreuses suppressions de postes prévues par le gouvernement. En effet, après l'annonce des portiques de sécurité à l'entrée, de systèmes de vidéo surveillance et des fouilles autorisées des cartables, la généralisation des EMS, expérimentée depuis 2009, fut programmée sans même que leur efficacité ne soit probante.

Si elles semblent avoir répondu à un appel à l'ordre sécuritaire, et ont été critiquées pour cela, les EMS sont, depuis 2011, présentes dans chaque académie. Après ces vives réactions, le pragmatisme amène à se demander comment ce dispositif, mis en place depuis 5 ans, a su faire sa place ? Qui compose ces équipes, comment fonctionnent-elles et sont-elles efficaces ?

Les équipes mobiles de sécurité sont académiques et interviennent à la demande des chefs d'établissements ou sur proposition du conseiller sécurité auprès du Recteur, dans le cadre de la prévention de la violence en milieu scolaire. Sous la responsabilité du Recteur, ce dispositif est très souvent piloté par des inspecteurs. Les EMS se composent de personnels de l'Éducation nationale et de professionnels de la sécurité qui ont trois missions :

- accompagner et aider les établissements en cas de fortes tensions ou en temps de crise liée à l'insécurité ;
- assurer la protection et la sécurité des personnes et des biens au sein des établissements et à leurs abords ;
- améliorer la prise en charge des élèves aux conduites problématiques.

Désormais les EMS constituent, bel et bien, un soutien à l'ensemble de la communauté éducative. Leur légitimité s'est construite sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement d'un appui ponctuel mais que ces équipes accompagnent l'ensemble des personnels et permettent ainsi de revoir l'organisation, les procédures et les pratiques avec l'ensemble des acteurs éducatifs.



## Personnels en plus mais malaise dans les établissements : le paradoxe

En 2012, la mise en place des assistants chargés de prévention et de sécurité (APS) a été annoncée par Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale. Le déploiement dans les zones les plus sensibles de 500 postes d'APS, fait suite à la promesse de campagne de François Hollande : « *mettre dans les établissements un personnel formé, en lien avec les équipes pédagogiques qui pourra prévenir les phénomènes de violence* ».

Après neuf années de gel de création de postes pour leur corps, les assistants sociaux auprès des élèves, ont donc vu arriver, après les médiateurs de réussite scolaire et les agents de liaison sociale, ces APS sans avoir été consultés. Si ce dispositif constituait certes des ressources supplémentaires, le SNASEN (Syndicat national des assistants sociaux de l'Éducation nationale) rappelle que les APS restent des personnels précaires recrutés à temps plein sur des missions relevant du domaine social alors que les personnels sociaux eux-mêmes, sont affectés sur 2 voire 3 établissements à la fois.

En effet, c'est bel et bien cette juxtaposition des missions, qui a entraîné un certain malaise dans les écoles. Chargés de renforcer les actions de prévention et de sécurité pour améliorer le climat scolaire, les APS sont définis comme des personnels en lien avec les partenaires extérieurs et les familles, qui contribuent à l'analyse et à la politique éducative de l'établissement. Un peu CPE, un peu assistant social, et un peu surveillant voire un peu force de l'ordre, les assistants chargés de prévention et de sécurité sont « *arrivés d'en haut* » : une réponse technocratique du ministère pour répondre vite à l'embrasement médiatique sur le thème de la sécurité à l'École. Le SNASEN (Syndicat national des assistants sociaux de l'Éducation nationale) regrette d'ailleurs ce « *rapport simpliste entre les dimensions sécuritaires et sociales* », et ajoute que « *ce dispositif est arrivé comme une réponse ponctuelle qui ne permet pas de soulever le réel problème de fond à l'origine des problématiques*

*d'absentéisme, de violences ou de discriminations.* ». Malgré cela, ce dispositif a le mérite de refléter le réel effort budgétaire fait par le gouvernement. La création de ces postes d'APS a donc été saluée par les chefs d'établissements. C'est pourquoi, le SNPDEN (Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale) est l'une des rares organisations à avoir soutenu l'arrivée de « *ces nouveaux personnels formés qui apportent un regard différent aux équipes dans les établissements.* ». En effet, le SNPDEN rappelle que « *depuis longtemps, les personnels de direction demandaient à ce que les questions de sécurité à l'École soient prioritairement et spécifiquement prises en compte, dépassant le cadre du fonctionnement de la vie scolaire dans les établissements* ».

Ces questions et plus largement le thème du climat scolaire, sont en effet, des sujets complexes qui nécessitent d'être débattus et réfléchis par l'ensemble de la communauté éducative.

À présent, il ne s'agit pas de tenir un discours syndicalement schizophrène : « *Plus de moyens* » - « *mais on ne veut pas de cela* » - «  *finalement ne nous les retirez pas* »... Mais cela dit, suite au tollé soulevé par la mise en place du dispositif des médiateurs de réussite scolaire en 2009, ainsi qu'après les conclusions très mitigées du rapport sur son évaluation, il semble clair que, si tous les personnels sont satisfaits par la création de moyens supplémentaires, la quantité ne remplace pas la qualité pour autant ! Il serait pertinent que ce dispositif des APS, soit lui aussi évalué. Si finalement, les CPE et les assistants sociaux ont pu être rassurés sur la pérennisation de leurs missions, en étant par exemple appelés pour former ces APS, une réflexion sur la poursuite de ce dispositif devrait permettre de clarifier les champs de compétences de chacun, mais aussi, de soulever à nouveau la question du climat scolaire en y associant l'ensemble de la communauté éducative.

## Être acteur de son Éducation

**L**e titre aurait pu être : « Enseignement subi, éducation choisie ? », mais même sous forme d'interrogation, il aurait été caricatural. Même au Pays des Bisounours (très à la mode ces derniers temps), il doit bien y avoir quelques enfants qui n'ont pas envie d'aller à l'École, qui n'apprennent pas par plaisir, qui subissent enseignement et éducation comme des contraintes. Mettre des petites fleurs sur les platebandes à l'entrée des écoles et des sculptures contemporaines au milieu de la cour, ne va pas forcément les faire venir de bon cœur ou les convaincre du bien-fondé d'apprendre dans la joie et la bonne humeur. Pourtant, faire de chacun l'acteur de son Éducation demeure le meilleur moyen de prendre conscience de ses capacités, de ses possibilités et d'être au cœur de son avenir. Cela ne s'improvise pas, mais s'accompagne dans une multitude de projets construits dans des partenariats éducatifs et citoyens.

Cela valait la peine.

« Accusée levez-vous, pour entendre le verdict ». Ils sont tous très jeunes dans cette salle transformée en tribunal pour l'occasion. Normal, puisqu'il s'agit des élèves d'une classe de lycée. Depuis plusieurs semaines, ils travaillent sur cette « affaire » et, aujourd'hui, ils viennent de réaliser le « jugement ».

Pour composer le public, des professeurs, le proviseur adjoint, deux CPE, mais aussi un magistrat, un avocat, un inspecteur de police qui ont accompagné ce projet. À l'origine de ce travail, des jeunes de la commune qui devaient passer en jugement. Des copains de certains élèves... à peine plus âgés... et des polémiques sur leur culpabilité, sur l'équité de la justice, sur les violences policières...

La discussion en cours avait tourné au café du commerce, chacun reconnaissant ne pas en savoir assez pour aller plus loin... même le prof. Aussi avait-il eu l'idée de contacter un juge... pour que chacun puisse se faire son opinion, envisager l'accusation, construire la défense, connaître et comprendre le droit en la matière.

De fil en aiguille, chacun s'était pris au jeu avec de nouveaux partenaires. Même les moins scolaires, après quelques récriminations, y avaient trouvé de l'intérêt.

Et tant pis, s'ils avaient eu du mal à se mettre d'accord sur la sentence finale, tous reconnaissent que cela valait la peine d'aller jusqu'au bout.



## Développement durable de compétences

*Bleu, rouge, jaune... chaque groupe porte le tee-shirt à la couleur de son projet. Et ils ont fort à faire tous ces écoliers.*

Lorsque la directrice de l'école avait relayé l'information de la mairie sur une journée « *nettoyage de printemps* », elle n'avait eu guère de succès. Puis la question était revenue par les élèves « *Avec l'école, on peut faire quoi pour l'environnement ?* ». Les enseignants avaient repris l'interrogation en conseil des maîtres, puis le débat avait agité le conseil d'école. Et bien que chacun ait des idées, on avait décidé de demander aux élèves eux-mêmes d'y répondre.

Conclusion, plusieurs groupes de travail sur la propreté dans l'école, la mise en place de poubelles sur les aires de jeux, le tri des déchets...

Et des enfants qui ont appris à travailler en équipe, à construire et respecter un planning et même à gérer les quelques sous reversés à la coopérative scolaire pour la récupération du papier...

Autant de compétences en plein développement, transférables et durables.

## Fier de son collègue



*Lorsqu'il était rentré de vacances au bled, Ali avait regardé son collègue avec un autre œil. La plupart de ses copains, là-bas au Maroc, auraient aimé aller dans un tel établissement scolaire alors que lui rechignait tous les matins pour s'y rendre.*

Aussi avait-il eu l'idée de se présenter comme délégué des élèves avec le projet d'un jumelage entre le collège et le bled. Ce qui l'avait le plus surpris, ce n'était pas d'avoir été élu, il était populaire au collège, mais que l'on trouve bonne son idée, même les profs et le principal... ce n'était pas si fréquent !

Alors, il avait mis du cœur à l'ouvrage, et même fait quelques efforts en cours, histoire d'être plus crédible...

La semaine prochaine, on accueillera des collégiens marocains. Il y aura une exposition, une pièce du club-théâtre, du chant avec la chorale, beaucoup de choses préparées pour leur venue. Et Ali sent qu'il sera fier de leur faire visiter son collège.

# La mixité : un plus pour le climat scolaire

**O**bligatoire dans toutes les filières depuis 1975, la mixité est malgré tout régulièrement remise en cause par ceux qui y voient la justification du décrochage scolaire de certains garçons et de violences sexistes.

## Un progrès incontestable

Naturelle pour les jeunes générations, la mixité est un progrès incontestable de l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais, paradoxalement, alors que la mixité scolaire s'est construite autour de la défense de l'égalité des sexes, c'est cette même raison qui prévaut, depuis les années 80-90, à sa remise en cause par certains. En effet, études Pisa à l'appui, il n'est pas rare d'entendre que la réussite insolente des filles à l'École serait la cause d'un véritable malaise chez les garçons qui engendrerait comportements sexistes et violences sexuelles.

## Remise en cause de la mixité : une mauvaise réponse à de bonnes questions



Dans les années 90, le débat sur la question de la mixité, particulièrement vif au Canada, aux États-Unis et en Grande Bretagne, s'est étendu à tous les pays industrialisés. Cette remise en cause se construit autour de trois grands axes : les mauvais résultats scolaires des garçons, des choix de discipline différents selon les sexes et l'augmentation des violences sexistes et sexuelles dont les filles sont victimes, particulièrement dans les milieux défavorisés.

Dans un article du Monde de septembre 2012, Vincent Peillon et Najat Vallaud-Belkacem admettaient que « l'égalité en droit, la mixité scolaire n'ont pas suffi à abolir la différence de regard porté sur les filles et les garçons, la construction sexuée des parcours scolaires ni les violences sexistes à l'école ».

## Éduquer à l'égalité pour un climat scolaire apaisé

« Notre École doit se mobiliser contre les violences de genre, ces mots, ces gestes, ces coups qui excluent et infériorisent les filles. Installer le respect entre toutes et tous, apprendre le bonheur de partager un espace, du commun, c'est la mission de l'École ». C'est ainsi que Vincent Peillon et Najat Vallaud-Belkacem envisageaient la solution.

C'est ce que nous défendons sans relâche à l'UNSA Éducation. Les ABCD de l'Égalité avaient cette vocation. Espérons que le dispositif généralisé qui doit les remplacer l'aura aussi. Nous y veillerons.

## Histoire de la mixité

Revendiquée dès le 19<sup>e</sup> siècle par les défenseurs des Droits des femmes, c'est au 20<sup>e</sup> siècle que la mixité gagne peu à peu du terrain. D'abord réservée aux écoles rurales, elle se généralise peu à peu, plus pour des raisons économiques que pédagogiques ou idéologiques ! En effet, la massification de l'enseignement a un coût et la création d'établissements mixtes est beaucoup plus rationnelle en termes d'espaces et de budgets.

**En février 2011, les Cahiers pédagogiques (N° 487) se penchaient sur l'histoire de la mixité.**

« Au **XIX<sup>e</sup> siècle** on ne parle que de coéducation qui définit une « cohabitation en commun » (...)

Ce n'est que vers **1950** que le terme « mixité » apparaît en référence à la mixité scolaire (...)

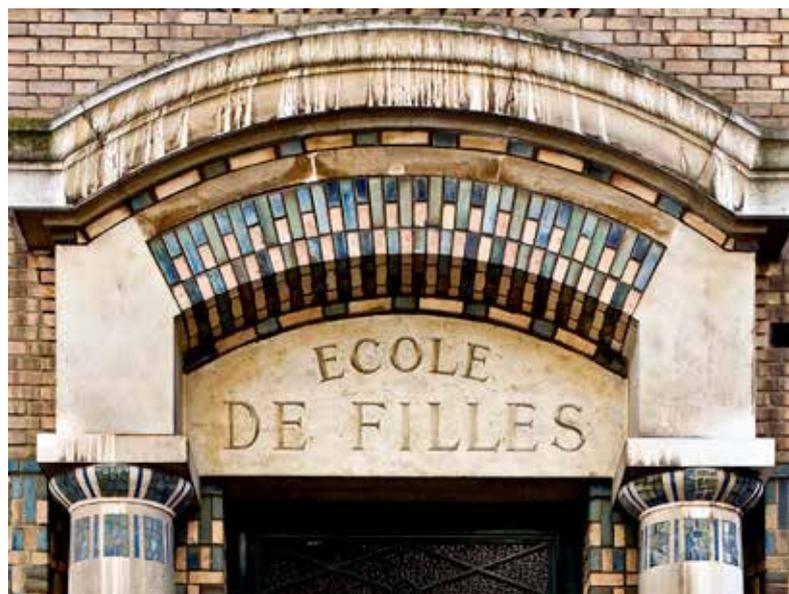
La fondation en **1946** des Francas (Francs et Franches camarades) lance la mixité comme un principe dans les camps de vacances pour jeunes, et peu à peu, elle progresse avec des expériences originales au cours des années 50 (...).

Après la guerre, les réponses à l'urgence de la reconstruction vont entraîner, pour des raisons pratiques, une mixité spatiale. De nombreuses réouvertures de classes se font dans un seul établissement qui accueille au plus pressé et au plus près des élèves, tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire.

En **1957**, la mixité de l'enseignement primaire est légale. En **1959**, le ministère décide de ne construire que des lycées mixtes. Avec la création des CES (Collège d'Enseignement Secondaire) dans les **années 60**, **la mixité va se répandre progressivement**. Il faudra ensuite attendre **1975** et la loi du ministre René Haby pour que la mixité devienne obligatoire de la maternelle au lycée. (...)

**Le grand Larousse encyclopédique de 1963** exprime la perception dubitative de ce mot : « *mixité* : n.f. État d'une école où les filles et garçons sont admis. Certains éducateurs émettent des doutes sur l'efficacité de la mixité » (...)

**Geneviève Pezeu** conclut dans les Cahiers pédagogiques : « Les adultes ont accepté l'idée de mixité pour les jeunes qu'ils éduquent et instruisent, mais ils ont rarement pris conscience de leur rôle pour faire vivre cette mixité dans le collectif ».



« De toutes les révolutions pédagogiques du siècle, la mixité est l'une des plus profondes. Elle oppose l'École de notre temps à celle de tous les siècles précédents ». Antoine Prost (historien et pédagogue).

# Le numérique : un levier puissant

« **D**epuis l'explosion de Facebook, le climat dans les établissements scolaires n'a jamais été aussi dégradé... » beaucoup le pensent et on pourrait remplacer « Facebook » par « Skyblog » et « MSN » si on remonte de quelques années ou par « Ask.fm » et « Snapchat » si on veut être plus à la page.

**Et si le problème ne venait pas des réseaux sociaux cités mais était révélé par leur intermédiaire ? On pourrait alors envisager d'utiliser ces canaux, et d'autres, pour améliorer le climat scolaire.**

En effet, les espaces numériques sont des nouveaux lieux d'expression investis massivement par les élèves, ce qui se passe dans les établissements scolaires y transparait. Ce qui se joue dans ces espaces se répercute inévitablement dans l'enceinte scolaire...



Tout d'abord, il est essentiel de se préoccuper d'éduquer les élèves au « vivre ensemble » en y incluant les espaces numériques. L'empathie, le respect, le savoir communiquer, l'exercice de sa citoyenneté doivent et peuvent se travailler aussi avec et par le numérique. Très tôt, il est essentiel de faciliter la prise de conscience que, derrière un écran, il y a des êtres humains

qui ont des sentiments et des réactions face à ce qui est publié... Cela suppose de s'intéresser de près aux pratiques des jeunes qui évoluent très vite et d'utiliser avec eux les outils numériques dans le cadre scolaire. En effet, le bannir de l'établissement et s'en tenir à une intervention annuelle extérieure sur « les dangers d'Internet » n'a pas fait la preuve de son efficacité pour prévenir les dérives. D'autres approches intégrées permettent par contre d'avancer.

**En maternelle**, une classe de grande section communique avec les parents de la classe sur un compte Twitter.

Chaque jour, les élèves diffusent un message de 140 caractères maximum sur l'événement marquant de la journée. Retour sur le vécu de la classe, expression, choix, formulation à l'oral, puis en langage écrit en dictée à l'adulte, saisie du texte sur l'ordinateur... on voit bien tous les intérêts

pédagogiques de l'activité. De plus ce message, lu par les parents le soir, sert de support pour permettre à l'enfant de raconter ce qu'il a fait à l'école. Un jour, raconte le maître, la phrase choisie par les élèves fut : « Aujourd'hui Charlotte a fait une grosse bêtise ! », la phrase est prête, écrite au tableau quand se pose la question : « Que pense Charlotte du fait que l'on publie cette phrase ? », « Et ses parents ? », « Est-ce utile que les autres parents sachent que Charlotte a fait une bêtise ? »..

Discussion et décision de tweeter autre chose que cet événement « personnel à la classe ».

Plus tard dans l'année, les enfants décideront eux-mêmes d'écarter d'emblée des propositions de messages non publiables en s'appuyant sur cette première expérience.

On voit bien ici que cette situation vécue en classe, avec l'enseignant, permet aux enfants de s'interroger naturellement sur le ressenti des personnes concernées par leur message.

**Dans les collèges**, la vague du « *harlem shake* », cette danse un peu ridicule où chacun se secoue, a fait fleurir sur *Youtube* des vidéos peu flatteuses faites par des élèves dans leurs établissements. Certains principaux se sont émus que le nom de leur collège soit associé sur Internet à ces vidéos, ont exigé que les élèves qui les avaient mises en ligne les retirent avec sanctions diverses à la clé... Un CPE a demandé aux élèves concernés d'utiliser leurs compétences pour réaliser une vidéo présentant leur collège de façon avantageuse et l'a publiée sur le site du collège. On est ici dans un acte de réparation symbolique tout en reconnaissant à ces élèves des capacités de création qu'ils peuvent valoriser au sein de l'institution.

Les espaces numériques peuvent aussi contribuer à pacifier le climat scolaire... Un ENT, qui diffuse en temps et en heure les changements d'emploi du temps, indique les absences de professeurs, facilite les échanges profs-élèves et entre élèves, sera non seulement utilisé mais évitera un certain nombre de moments de flottements toujours délicats à gérer. Autre exemple, autoriser les lycéens à utiliser librement leur téléphone mobile dans les interours peut permettre d'éviter certaines tensions et leur permettre légitimement de gérer leurs contacts à distance pendant ce temps de transition...

Alors, osons nous emparer de ces espaces, utilisons-les avec les élèves et réfléchissons à comment les aborder de manière dédramatisée et valorisante. Ils ne sont pas mauvais en soi et peuvent même devenir un levier puissant au service d'un meilleur climat scolaire.

Un principal a confié qu'il lisait régulièrement ce que ses élèves disaient sur *Twitter*, non pour surveiller et traquer les propos insultants éventuels, mais pour « *prendre la température* », avoir des ressentis en direct bien plus parlants que ce que les élèves osent aller lui dire dans son bureau.



## Conclusion

**M**algré la mise en lumière de quelques événements chauds fortement médiatisés, il n'y a pas de surchauffe du climat scolaire. Lorsqu'ils sont interrogés, la majorité des élèves répondent se sentir bien ou assez bien dans leur établissement scolaire. En parallèle, si, peu -et heureusement- y subissent de la violence, beaucoup vivent l'École avec appréhension et parfois l'angoisse de ne pas bien réussir. Ainsi, le climat scolaire n'est pas toujours aussi chaleureux qu'il le devrait.

Peut-on se contenter de cette situation « tempérée » ? Pas dans la mesure où la réussite de chacun dépend beaucoup de ce « climat » que l'on nomme aussi parfois « atmosphère », « tonalité », ou encore « milieu ».

L'École accueillante, bienveillante, inclusive, dépend de sa capacité à construire ce « cadre » épanouissant. Les leviers sont nombreux. Ils s'imbriquent et se complètent. Tous ont leur importance et leur spécificité.

Si les établissements scolaires sont prioritairement centrés sur leur mission d'éducation, ils ne peuvent se désintéresser du contexte qui les environne.

La sécurité également est à prendre en considération : elle nécessite des démarches et des personnels dédiés et qualifiés.

L'amélioration du climat scolaire est donc l'affaire de tous. Il est le résultat d'une alchimie complexe, alliant les dimensions éducatives et pédagogiques, les relations entre tous les acteurs (personnels d'éducation, élèves, parents, partenaires...), le sentiment de sécurité et d'appartenance, la construction de projets, l'implication et l'engagement de chacun.

Les écoles et les établissements scolaires ne sont pas hors du monde. Leur mission d'éducation est aussi -et peut-être surtout- d'éduquer à vivre ensemble. Mieux vivre ensemble, développer le bien-être individuel et collectif s'apprend, et le vivre dans l'École en demeure la meilleure pédagogie.



## Pour aller plus loin

- Brault (2004). *L'influence du climat scolaire sur les résultats des élèves : effet -établissement ou perception individuelle? Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Montréal.*
- DEPP/Ministère de l'Éducation Nationale (2011). *Résultats de la première enquête nationale de victimisation au sein des collèges publics au printemps 2011.*
- Leclercq, Jean-Michel. *La vie scolaire dans les autres pays européens.*
- Debarbieux, E. & Blaya, C. (2009). *Le contexte et la raison : agir contre la violence à l'école par « l'évidence »?* in *Criminologie (Montréal), mai 2009.*
- Debarbieux, E. (1996). *La violence en milieu scolaire : 1 : Etat des lieux, Paris, ESF*
- Debarbieux, E. (1999), *La violence en milieu scolaire -2 : Le désordre des choses. Paris, ESF*
- Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., Vrand, R. (2012). *Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École. (25 pages)*



Le choix d'un  
**combat positif**

